

## Appel à projets : Mobilités et terrains doctoraux hors contrats doctoraux TEP SIS

### Deuxième édition (session exceptionnelle)

**Le LabEx TEP SIS finance des projets de mobilité et de terrain pour les doctorants et doctorantes.**

Une mobilité consiste en un séjour d'études dans une université étrangère. Un terrain consiste en un séjour visant à la récolte de données. Cet appel s'adresse aux personnes qui ne bénéficient pas d'un contrat doctoral TEP SIS.

#### Éligibilité :

Pour être recevable, un projet devra être porté par un doctorant ou une doctorante de l'un des laboratoires du LabEx<sup>1</sup>, dont la thèse porte sur l'une des thématiques du LabEx et est encadrée par un membre de TEP SIS<sup>2</sup>. Le financement demandé à TEP SIS ne dépassera pas 6 800 euros pour une durée maximale de six mois.

#### Dossier de candidature (4 pièces) :

1. Formulaire TEP SIS de demande de financement<sup>3</sup> renseigné précisant le cas échéant les cofinancements obtenus **(au format .docx)**
2. Texte (3 pages maximum) expliquant l'importance du projet de mobilité ou de terrain dans le déroulement de la recherche et rappelant l'état d'avancement du doctorat (au format .pdf)
3. Lettre de soutien du directeur ou de la directrice de thèse (au format .pdf)
4. Pour les mobilités uniquement : lettre d'invitation de l'établissement d'accueil (au format .pdf)

---

<sup>1</sup> TEP SIS fédère les unités partenaires suivantes : le CASE, le CCJ, le CEIAS, le CEMS, le CERCEC, le CERMES3, le CESPRA, le CESSP, le CETOBaC, le CMH, le CRH, l'IMAF, l'IRIS, le LIER-FYT et Mondes américains, ainsi que le CERA à l'ENA et le CFJ.

<sup>2</sup> Est considérée comme membre de TEP SIS toute personne :

- Relevant à titre principal (*i.e.* à l'exclusion notamment des statuts d'associés et d'émérites) de l'un des partenaires de TEP SIS ;
- Travaillant sur des objets susceptibles d'entrer dans le périmètre thématique et disciplinaire du LabEx (à savoir les sciences sociales et historiques du politique).

<sup>3</sup> Ce formulaire est joint au présent appel et peut également être retiré sur le site [tepsis.io](http://tepsis.io) et auprès des équipes administratives des partenaires du LabEx (*cf.* liste de la note 1 *supra*). Merci de veiller à le remplir à l'ordinateur au format docx.

Date limite de dépôt de dossiers :

Les candidatures doivent être déposées **via le laboratoire porteur<sup>4</sup> le lundi 14 septembre 2020 au plus tard**, à l'adresse : [tepsis@ehess.fr](mailto:tepsis@ehess.fr).

Les propositions seront examinées par le comité de direction de TEPISIS le 24 septembre 2020. L'enveloppe totale disponible pour cette session exceptionnelle de l'appel est de 23 000 euros<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Les candidats sont invités à s'assurer auprès de leur laboratoire que ce dernier pourra assurer la gestion du financement obtenu.

<sup>5</sup> Cet appel exceptionnel est dû à un reliquat issu de divers appels, dégagé depuis le début de l'année 2020, dont il a été décidé, lors du comité de direction du 2 juillet 2020, d'attribuer une partie au soutien aux doctorants.